

Les institutions et agences de défense européennes : Les institutions militaires

Mois de l'Europe



LES JEUNES
IHEDN

Ambitions et limites de l'écosystème militaire européen

« *Faire émerger une défense crédible du continent européen* », telle est la volonté exprimée par le Président français Emmanuel Macron, lors de son discours à la Sorbonne le jeudi 25 avril 2024. Pourtant, la volonté d'une mutualisation des moyens militaires et de la complémentarité est un sujet qui perdure depuis les prémices de la communauté européenne. Dès les années 1950, plusieurs États s'allient avec un objectif commun : harmoniser les capacités et les doctrines. Malgré cette ambition, plusieurs États membres se sont opposés à une armée européenne, mais diverses initiatives ont tout de même émergé.

Depuis le début de « l'opération militaire spéciale », plusieurs États européens ont manifesté leur ambition de renforcer la coopération européenne sur les questions de défense. Pour mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les États membres, il est nécessaire de dresser un portrait des institutions militaires européennes.

L'organisation du commandement militaire européen

Concentrées à Bruxelles, plusieurs institutions complémentaires se partagent le commandement et la coordination de la défense de l'Union européenne.

Conduire et superviser des opérations

L'État-major de l'Union européenne (EMUE) est le plus haut organe opérationnel de la défense de l'Union européenne. Interarmées et multinational, c'est l'EMUE qui détermine la conduite des opérations de l'UE. Créé en 2001, ses compétences sont diverses et complémentaires : planification stratégique, coordination des État-major nationaux et multinationaux, prospective, gestion des crises. Pour contribuer aux missions de maintien de la paix, l'EMUE s'est également doté d'une cellule civilo-militaire. En somme, il possède toutes les capacités d'un État-major (renseignement, logistique, communication, etc.), ce qui lui permet d'agir sur tout le spectre de la gestion des crises.

L'État-major de l'Union européenne est subordonné au Comité militaire de l'Union européenne (CMUE), organe émettant des avis militaires et des recommandations stratégiques sur les questions de politique de défense. Le CMUE est le plus haut organe décisionnel de défense de l'UE. Gestionnaire des besoins militaires de l'UE, il est également en charge de la supervision et donne les directives des missions et opérations conduites par l'EMUE.

Le CMUE veille à ce que l'action de l'EMUE s'inscrive dans la doctrine militaire européenne. Ces deux institutions coordonnent les opérations conjointes des États membres de l'UE avec l'aide d'agences et centres spécialisés. Le Centre satellitaire de l'UE, par exemple, collecte et analyse les images satellitaires pour prévenir et surveiller les crises en tout genre. Il contribue à la prise de décision en politique étrangère, de sécurité et de défense.

L'organisation du commandement militaire européen

Tendre vers l'uniformations des moyens

Le succès des opérations conjointes repose sur une relation fusionnelle entre les différentes armées européennes. Il est donc nécessaire de standardiser les procédures d'intervention et le matériel utilisé.

Standardisation et interopérabilité sont les objectifs finaux recherchés par l'Agence européenne de défense (AED). Créée en 2004, l'AED a pour vocation de promouvoir l'innovation dans le secteur de la défense, tout en prônant la coopération industrielle européenne. Elle coordonne la base industrielle et technologique de défense des pays européens (BITD-E). Cela passe notamment par l'harmonisation des normes. Depuis peu, l'action de l'AED est soutenue par la Stratégie industrielle de défense européenne (Edis) qui développe un programme d'investissement afin de renouveler et renforcer les capacités militaires européennes avec du matériel majoritairement européen.

Depuis 2021, l'Agence européenne de défense est appuyée par le Fonds européen de défense (FED). Le budget du FED s'élève à 8 milliards d'euros sur la période budgétaire 2021-2027. Le FED, supervisé par la Commission européenne, s'attèle uniquement au financement en recherche et développement. A l'instar de l'AED, l'objectif est de favoriser le développement de capacités militaires communes tout en incitant les industries de défense européennes à coopérer.

L'organisation du commandement militaire européen

Apporter une expertise militaire

Dès 1953, les pays de l'Union d'Europe occidentale ont choisi la voie de la coopération et de l'interopérabilité dans le domaine de la défense. Pour cela, ils ont créé l'organisation non-officielle FINABEL. Aujourd'hui, 21 États-membres et 3 autres pays européens font partie de cette organisation qui s'apparente à un forum des chefs d'État-major des armées de Terre européennes. D'abord pensé pour harmoniser les capacités militaires, FINABEL vise également à concilier les doctrines militaires de chacun. L'organisation produit des études et émet des recommandations non contraignantes pour les États membres.

Des capacités militaires mises en commun

La première concrétisation d'un corps d'armée européen date de 1992, avec la création d'*Eurocorps*. Initialement armé par la France et l'Allemagne à la suite du sommet de La Rochelle en mai 1992, le Corps européen est désormais composé des deux initiateurs, de la Belgique (1993), l'Espagne (1994), le Luxembourg (1996) et de la Pologne (2022). Quatre nations européennes et la Turquie sont partenaires de *l'Eurocorps*.

L'Eurocorps n'est subordonné à aucune organisation supranationale, mais il se met au service de l'Union européenne, des Nations Unies et de l'Organisation du Traité Atlantique Nord. Basé à Strasbourg, *l'Eurocorps* est déployé sur des missions humanitaires, de maintien de la paix ou encore de formation.

- La coopération militaire européenne se traduit également par des coopérations bilatérales entre armées. Ces initiatives concernent exclusivement des unités des armées de Terre.
- La Brigade franco-allemande (BFA) résulte d'une coopération entre l'armée de Terre et la Bundeswehr Heer et réunit 5600 soldats répartis dans des garnisons de chaque côté du Rhin.
- L'Allemagne coopère également avec les Pays-Bas, puisque les deux nations partagent plusieurs unités : le 1er corps germano-néerlandais est un corps d'armée binational composé d'une division allemande et d'une division néerlandaise ; la Division *Schnelle Kräfte* (« Division des forces rapides ») est une division de forces spéciales aéroportées ; la 10e *Panzerdivision* est une division blindée dont font partie une brigade néerlandaise et la brigade franco-allemande.

Entre souveraineté et autonomie stratégique

Le manque de cohérence comme obstacle

La « défense crédible » du continent européen passe par la recherche d'une autonomie stratégique européenne. Mais la coopération est parfois freinée par la difficile interopérabilité entre alliés, notamment parce que les matériels utilisés ne sont pas compatibles. Il semble pourtant possible de pallier ce problème en s'appuyant sur la BITD-E et en créant des consortiums industriels européens. C'est par exemple le cas du partenariat franco-allemand dans le projet *MGCS* de char d'assaut du futur. Cependant, ce genre de projet s'inscrit sur le long terme et ne représente donc pas une solution immédiate. L'objectif fixé pour le *MGCS* est 2040.

Josep Borell, Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a fait part de son souhait d'un « *bond en avant* » de l'industrie européenne de défense. Pour cela, il met l'accent sur le développement de secteurs stratégiques : cyberdéfense, défense anti-aérienne, espace et zones maritimes.

Entre souveraineté et autonomie stratégique

Faciliter la mobilité et encourager la formation

Outre les projets industriels conjoints, d'autres initiatives voient le jour sur le continent, encouragées par le conflit en Ukraine. En janvier, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne ont signé un accord de création d'un « corridor militaire » afin de fluidifier la mobilité des armées entre pays européens. Cet accord est un premier pas vers une éventuelle globalisation à l'ensemble de l'Union européenne, conformément au plan d'action lancé en 2018.

Par ailleurs, le chef de l'État a également annoncé vouloir établir une « *académie militaire européenne* », afin de « *former les futurs cadres militaires, civils et européens aux enjeux de sécurité et de défense* ». Ce projet permettrait d'uniformiser les savoirs basiques et de renforcer la cohérence et la cohésion, non seulement entre les chefs européens, mais aussi entre leurs subordonnés qui appliqueraient les mêmes pratiques. Il existe déjà une école de l'OTAN qui forme le personnel civil et militaire de l'Alliance atlantique.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'OTAN joue un rôle premier dans les tentatives de résolution du conflit. La plupart des unités binationales ou multinationales de l'UE citées en amont sont subordonnées à la fois au Comité militaire de l'Union européenne et à son équivalent de l'OTAN. Elles peuvent ainsi être amenées à intervenir sous commandement européen comme otanien.

À présent, il convient de se demander si l'Union européenne parviendra à concrétiser ses ambitions d'autonomie stratégique tout en restant subordonnée aux institutions militaires otaniennes.

Bibliographie

European Union External Action. « Defence: Remarks by High Representative/Vice-President Josep Borrell at the press conference on the EU defence investment gaps and measures to address them », 18 mai 2022 [14 avril 2024]. Disponible sur : https://www.eeas.europa.eu/eeas/defence-remarks-high-representativevice-president-josep-borrell-press-conference-eu-defence_en

Parlement Européen. « Défense : l'Union européenne crée-t-elle une armée européenne ? », 24 juin 2019 [3 avril 2024]. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190612STO54310/defense-l-union-europeenne-cree-t-elle-une-armee-europeenne>

CONSEIL DE L'UNION EUROPENNE. « Etat-major de l'Union Européenne (EMUE) », 22 janvier 2001 [30 mars 2024]. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/military-staff-of-the-european-union-eums.html>

EUROCORPS. « European Union », [8 avril 2024]. Disponible sur : <https://www.eurocorps.org/operations/european-union/>

European Union External Action. « The European Union Military Staff (EUMS) », 24 janvier 2022 [15 avril 2024]. Disponible sur : https://www.eeas.europa.eu/eums_en

PUBLIC SENAT. « « Europe mortelle », défense, économie : les temps forts du discours d'Emmanuel Macron sur l'Europe », 25 avril 2024 [26 avril 2024]. Disponible sur : <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/direct-suivez-le-discours-demmanuel-macron-sur-leurope-a-la-sorbonne>

À PROPOS DE L'AUTEUR

Antonin BOUHIER est diplômé d'un master 2 en conflictualités et médiation à l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers. Il est actuellement volontaire aspirant de l'armée de Terre (VADAT). Il a rejoint l'antenne strasbourgeoise des jeunes IHEDN à la fin de l'année 2023 et fait partie du Comité Afrique.



PROJET MOIS DE L'EUROPE

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Les questions de sécurité et de défense en Europe sont au cœur des programmes, c'est pourquoi nous avons choisi d'aborder cette thématique aux travers des fiches préparées par nos rédacteurs de divers horizons et entités de l'association.

Fruit d'un partenariat entre le Comité Europe, la délégation internationale Belgique et les Comités régionaux Grand Est et Hauts de France, le projet a pour ambition de publier hebdomadairement des analyses des politiques et des enjeux de l'Union européenne sur les questions de défense.

L'Union européenne a subi un (r)éveil brutal face aux récentes contestations du droit international par des puissances voisines. Cela est particulièrement le cas avec la guerre en Ukraine qui a poussé l'UE à développer ses politiques de défense. Les États européens, malgré leurs divergences, cherchent de plus en plus à coopérer pour défendre le continent européen. Dans les fiches, publiées à l'occasion du mois de l'Europe, nous traiterons des institutions et agences européennes de défense, de la situation actuelle de l'Europe de la défense, des opérations et missions de l'UE, et nous finirons par aborder les défis de l'UE pour la prochaine législature.

publication@jeunes-ihedn.org

